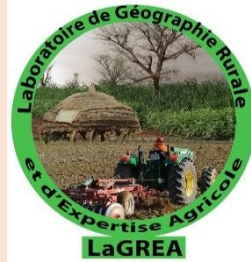




**UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)
ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE
ESPACES, CULTURES ET DEVELOPPEMENT**



**Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise
Agricole (LaGREA)**

***Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement
(J_GRAD)***



ISSN : 1840-9962

N°002, décembre 2024

Volume 5

INDEXATIONS INTERNATIONALES

https://j_grad-sjifactor.com

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23787>

IMPACT FACTOR DE J-GRAD: SJIF 2024: 5.072

Previous evaluation SJIF

SJIF Impact Factor

2023: 3.599

2022: 3.721

2021: 3.686

2020: 3.243

The journal is indexed in: SJIFactor.com

URL : <http://j-grad.org/accueil/>

DOI 10.5281/zenodo.11561806

J_GRAD visible sur :

- [Google scholar](#)
- [academia.edu](#)
- [issuu](#)
- [orcid](#)

COMITE DE PUBLICATION

- Directeur de Publication** : Professeur Moussa GIBIGAYE
Rédacteur en Chef : Professeur Bernard FANGNON
Conseiller Scientifique : Professeur Brice SINSIN

COMITE SCIENTIFIQUE

- | | |
|--|---|
| BOKO Michel (UAC, Bénin) | TCHAMIE Thiou Komlan, Université de Lomé (Togo) |
| SINSIN Brice (UAC, Bénin) | SAGNA Pascal, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal) |
| ZOUNGRANA T. Pierre, Université de Ouagadougou, (Burkina Faso) | OGOOWALE Euloge (UAC, Bénin) |
| AFOUDA Fulgence (UAC, Bénin) | HOUNDENOU Constant (UAC, Bénin) |
| AGBOSSOU Euloge (UAC, Bénin) | CLEDJO Placide (UAC, Bénin) |
| TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin) | CAMBERLIN Pierre, Université de Dijon (France) |
| TOHOZIN Antoine Yves (UAC, Bénin) | OREKAN Vincent O. A. (UAC, Bénin) |
| KOFFIE-BIKPO Cécile Yolande (UFHB, Côte d'Ivoire) | ODOULAMI Léocadie (UAC, Bénin) |
| GUEDEGBE DOSSOU Odile (UAC, Bénin) | KAMAGATE Bamory, Université Abobo-Adjamé, UFR-SGE (Côte d'Ivoire) |
| OFOUEME-BERTON Yolande (UMN, Congo) | YOUSSAOU ABDOU KARIM Issiaka (UAC, Bénin) |
| CHOPLIN Armelle (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France) | HOUINATO Marcel, (UAC, Bénin) |
| SOKEMAWU Koudzo (UL, Togo) | BABATOUNDE Sévérin (UAC, Bénin) |
| VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin) | |

COMITE DE LECTURE

TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin), DOSSOU GUEDEGBE Odile (UAC, Bénin), TOHOZIN Antoine (UAC, Bénin), VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin), VIGNINOUS Toussaint (UAC, Bénin), GIBIGAYE Moussa (UAC, Bénin), YABI Ibouaïma (UAC, Bénin), ABOUDOU, YACOUBOU MAMA Aboudou Ramanou (UP, Bénin), AROUNA Ousséni (UNSTIM, Bénin), FANGNON Bernard (UAC, Bénin), GNELE José (UP, Bénin), OREKAN Vincent (UAC, Bénin), TOKO IMOROU Ismaïla (UAC, Bénin), VISSOH Sylvain (UAC, Bénin), AKINDELE A. Akibou (UAC, Bénin), BALOUBI David (UAC, Bénin), KOMBIENI Hervé (UAC, Bénin), OLOUKOÏ Joseph (AFRIGIS, Nigéria), TAKPE Auguste (UAC, Bénin), ABDOULAYE Djafarou (UAC, Bénin), DJAUGA Mama (UAC, Bénin), NOBIME Georges (UAC, Bénin), OUASSA KOUARO Monique (UAC, Bénin), GBENOU Pascal (UAC, Bénin), TOGBE Codjo Timothée (UAC, Bénin), KADJEBIN Roméo (UAC, Bénin), GUEDENON D. Janvier (UAC, Bénin), SABI YO BONI Azizou (UAC, Bénin), DAKOU B. Sylvestre (UAC, Bénin), TONDRO MAMAN Abdou Madjidou (UAC, Bénin) ADJAKPA Tchékpo Théodore (UAC, Bénin)

ISSN : 1840-9962

Dépôt légal : N° 12388 du 25-08-2020, 3ème trimestre Bibliothèque Nationale Bénin

SOMMAIRE		
N°	TITRES	Pages
1	ATTA Kouacou Jean Marie, N'GUESSAN Kouassi Fulgence : <i>Impact de la pression anthropique sur la forêt classée de Besso (Adzope, Cote D'ivoire)</i>	4-18
2	ZAKARI Soufouyane, BALOUBI David Makodjami, GUERA ZAKARI Sabi, YABI Ibouraïma : <i>Perceptions des populations sur les services écosystémiques rendus par les espaces verts dans la ville de Savalou au Bénin</i>	19-31
3	VIDEHOUENOU Loisehs, BALOUBI David, VISSOH Sylvain : <i>Marchés et développement local dans la commune de Bonou (Bénin, Afrique de l'ouest)</i>	32-42
4	KONAN Kouassi Joseph : <i>Impacts de la can 2023 sur le tourisme local à Korhogo</i>	43-62
5	ADJAKPA Tchékpo Théodore : <i>Effets socio-economiques et environnementaux de la construction de la zone industrielle de Glo-Djigbé (GDIZ) dans les communes rurales de ze et de Tori-Bossito</i>	63-77
6	DIARRA Mamy, COULIBALY Lamine Boua, SIDIBE Agnoumba : <i>problematique d'accès aux toilettes publiques dans les postes de contrôle routier de la route nationale six (RN6) au Mali</i>	78-88
7	KOUAME Yao Alexis, KOFFI Guy Roger Yoboué, TOURE Adama : <i>Le paradoxe de l'essor de l'alimentation de rue et de son encadrement sanitaire à Daloa : entre ignorance et facteurs de risque</i>	89-105
8	GBAÏ Innocent, ZIME KOTO Rachidatou, ADJIRE Clément, MITCHOZOUNOU Renaud, ABDOULAY Djafarou : <i>Analyse prospective de la dynamique de l'occupation des terres dans la commune de N'dali (nord-est du Bénin)</i>	106-117
9	SEIDOU Coulibaly : <i>Caractérisation par télédétection de la pression anthropique et de la dynamique de l'occupation du sol en zone de contact forêt-savane de la sous-préfecture de Séguéla (nord-ouest de la Côte d'Ivoire)</i>	118-133
10	LAGOYE Gaston Sèssinou, ATCHADE Asai Akinni Gervais, VALEA Françoise et VISSINExpédit Willfrid : <i>Gouvernance locale des ressources en eau dans la commune d'Abomey-Calavi au sud Bénin</i>	134-146
11	DONFACK Olivier : <i>Inefficacité des projets de développement agricole au Cameroun : cas du programme de relance de la caféiculture dans le département de la Menoua</i>	147-164
12	BAWA Dangnisso, KANKPENANDJA Laldja : <i>Analyse de la dynamique hydrologique du bassin d'orage du campus universitaire de Lomé (Togo)</i>	165-179

13	ACCALOGOUN Coffi Joël, BASSE Ousmane : <i>La promenade lagunaire dans la Commune de Porto-Novo : la face cachée du tourisme régénératif</i>	180-191
14	DIOMANDE Gondo : <i>Etude des contraintes de commerces des femmes rurales de gouessesso (ouest de la côte d'ivoire)</i>	192-207
15	DIARRASSOUBA Mamadou : <i>Prévention des risques sanitaires liés aux pesticides utilisés par les maraîchères dans l'agriculture périurbaine de la ville de Korhogo en Côte d'Ivoire</i>	208-219
16	KONE Basoma : <i>Contraintes liées à l'application du zonage agro-industriel dans bassin cotonnier ivoirien</i>	220-237
17	OROU SIKA Azaratou, MOUSSA Gibigaye et ABOUDOU Y.M.A. Ramanou : <i>Contraintes de la mise en œuvre des pratiques de gestion durable des terres agricoles dans la commune de sinende au Bénin</i>	238-251
18	YAO Manthobenoux Laurent Cromwell, BRISSY Olga Adeline et AYEMOU Pierre Anvo : <i>Vente des objets récupérés et vulnérabilités sanitaires des vendeurs de mamianou dans la ville de Bouaké (centre de la Côte d'Ivoire)</i>	252-265
19	MABA NGOULOUBI Prince Loïque : <i>Accès à l'eau et production maraîchère sur le plateau de Mbé en République du Congo</i>	266-279

LE PARADOXE DE L'ESSOR DE L'ALIMENTATION DE RUE ET DE SON ENCADREMENT SANITAIRE A DALOA : ENTRE IGNORANCE ET FACTEURS DE RISQUE

THE PARADOX OF THE RISE OF STREET FOOD AND ITS SANITARY SUPERVISION IN DALOA: BETWEEN IGNORANCE AND RISK FACTORS

KOUAME Yao Alexis, Docteur en Géographie, alexiskyao26@gmail.com

KOFFI Guy Roger Yoboué, Maître Assistant, Université Alassane Ouattara (Bouaké),
kgryoboue@gmail.com

TOURE Adama, Maître Assistant, Département de Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Korhogo), adama.toure@upgc.edu.CI

RESUME

Dans un contexte d'évolution des déterminants de risques sanitaires, l'alimentation de rue se présente simultanément comme une activité séculaire de plus en plus dynamique et expansive. Cette expansion s'effectue sans surveillance au grand dam de la santé des populations et des règles d'hygiène alimentaire. L'on retrouve des vendeurs sans surveillance et sans connaissance des règles d'hygiène sanitaires des aliments. Cette étude présente les résultantes d'une relation dichotomique entre l'essor de l'alimentation de rue et l'encadrement sanitaire de ladite activité dans la ville de Daloa en vue d'assainir le secteur de l'alimentation de rue à Daloa. 98% des vendeurs installés à proximité d'un dépôt sauvage d'ordures ménagères souffre d'infection respiratoire, de fièvre typhoïde ou de la Toux. 25 % des vendeurs sont installés à moins de 300 mètres d'un tas d'immondice. Cette situation est relative à de faible connaissance d'hygiène alimentaire et d'un membre d'encadrement dudit secteur. Les résultats de cette étude sont issus de données primaires et secondaires recueillies dans la ville de Daloa et auprès de 390 vendeurs et 400 consommateurs. Cette étude permet d'aboutir à la conclusion selon laquelle l'encadrement sanitaire de l'alimentation de rue est défaillant.

Mots clés : Daloa, Alimentation de rue, risque sanitaire, hygiène alimentaire, encadrement sanitaire, Maladie.

ABSTRACT

Against a backdrop of evolving health risk determinants, street food is simultaneously emerging as an increasingly dynamic and expansive secular activity. This expansion is taking place without supervision, to the detriment of public health and food hygiene rules. Street vendors are unsupervised and unaware of food hygiene rules. This study presents the results of a dichotomous relationship between the expansion of street food and the sanitary supervision of this activity in the city of Daloa, with a view to cleaning up the street food sector in Daloa. 98% of vendors located near an uncontrolled household waste dump suffer from respiratory infection, typhoid fever or cough. 25% of vendors are located less than 300 meters from a pile of rubbish. This situation is related to a lack of knowledge of food hygiene and a member of the sector's management. The results of this study are based on primary and secondary data collected in the city of Daloa from 390 vendors and 400 consumers. This study leads to the conclusion that the sanitary supervision of street food is deficient.

Keywords: Daloa, Street food, health risk, food hygiene, health supervision, Disease.

INTRODUCTION

Pour la santé de l'homme et sa survie sur terre, l'alimentation est indispensable. C'est l'acte le plus fondamental et intime qui est l'ingestion de matières nutritives dans son organisme (BERGADAA et URIEN, 2006, p.123). Mal cuisinée ou en absence des règles d'hygiène et de pratique alimentaire, l'alimentation peut constituer un risque. Face à l'étalement urbain

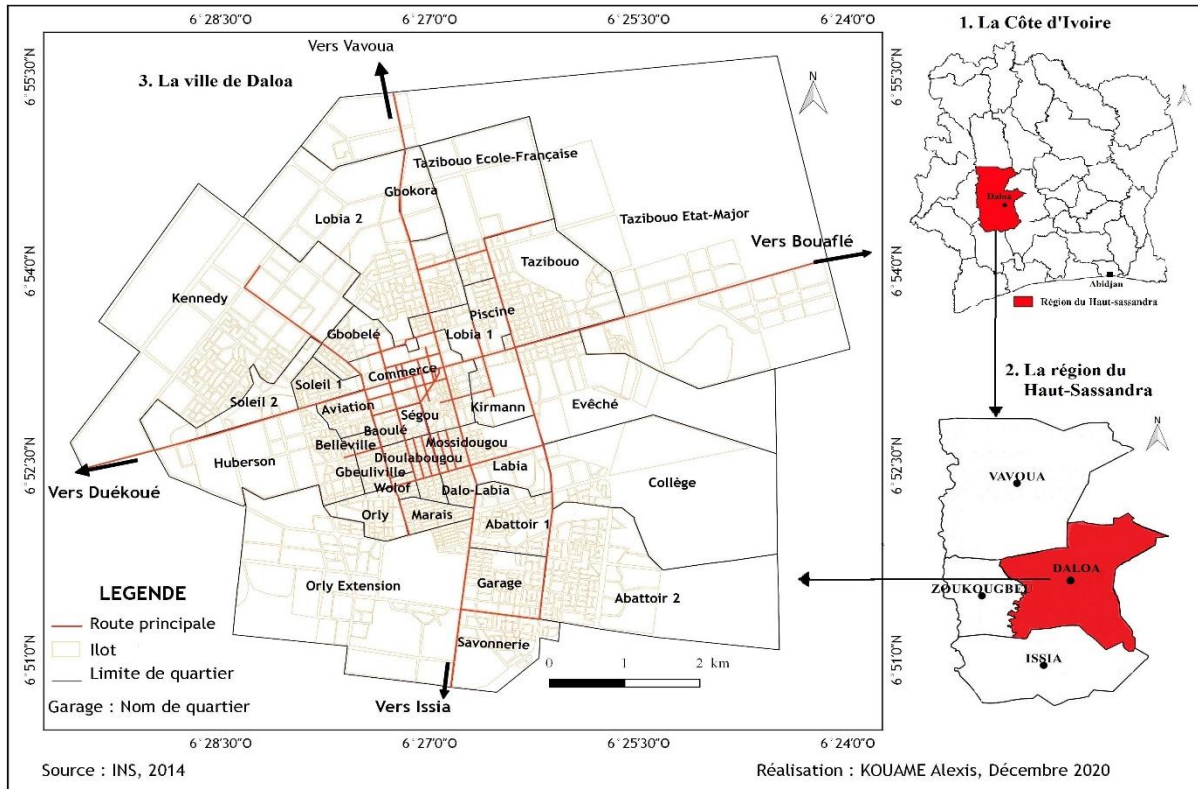
entraînant l'éloignement des ménages des lieux de travail, le système de commerce d'aliment dans la rue, qui, présentant de la nourriture prêt à être consommée et de surcroît diversifiée (C. CANET, 1997, p.6 et F. AKINDES, 1991, p.173) est un moyen facile pour les populations des villes ivoiriennes telles que Daloa d'assurer l'un de leur besoin vital qu'est de se nourrir. A travers cette alimentation en dépend leur santé car plus de 200 maladies dans le monde sont issues de l'alimentation (OMS, 2007, p.4). Vu ce risque, le secteur de l'alimentation devrait avoir une attention critique des populations et même des autorités locales dans le souci de la santé de ces derniers sur la base de l'application des règles d'hygiène des aliments vendus et aussi des vendeurs. Malheureusement, les aliments vendus dans la rue, issues de volonté entrepreneuriale des populations, ne sont pas toujours de qualité appropriés (DRABO et *al.*, 2008, p.38) en fonction de plusieurs déterminants dont l'un des plus fondamentaux est le manque de contrôle et de réglementation dudit secteur. Autrement dit, les vendeurs d'aliment de rue exercent aisément sans être inquiétés de la qualité hygiénique de leur aliment et aussi de l'environnement de vente. Dès lors, il se pose le problème du secteur de l'alimentation de rue à Daloa comme un facteur de risque induit par un manque d'encadrement et de contrôle dudit secteur. Ainsi, dans quelle mesure, l'alimentation de rue dans la ville de Daloa de par son manque d'encadrement hygiénique et sanitaire constitue un potentiel facteur de risque pour les consommateurs de la ville de Daloa ? L'étude présente les résultats d'une relation dichotomique entre l'essor de l'alimentation de rue et l'encadrement sanitaire de ladite activité dans la ville de Daloa en vue d'assainir le secteur de l'alimentation de rue à Daloa. Pour le faire, l'on s'est attelé à montrer de prime abord l'essor de l'alimentation de rue dans la ville de Daloa, puis à faire le diagnostic de l'encadrement dudit secteur dans la ville de Daloa et enfin, à montrer quelques incidences du déficit d'encadrement dudit secteur et des recommandations pour son amélioration.

1. Matériels et Méthodes

1.1 Présentation du cadre d'étude

Cette étude portant sur l'encadrement de l'alimentation de rue a été effectuée dans la ville de Daloa. Quatrième grande agglomération de la Côte d'Ivoire derrière Abidjan, Bouaké et Korhogo suite au recensement de la population et de l'habitat de 2021, la ville est toutefois la plus grande localité urbaine du Centre-Ouest du pays. La carte 1 présente la localisation de la ville de Daloa.

Carte 1 : La localisation de la ville de Daloa



Du fait de sa position de ville carrefour, de son statut de métropole régionale et de ses nombreuses infrastructures et équipements administratifs, judiciaires, bancaires et socio-éducatifs, Daloa est une ville stratégique de plus en plus peuplée. Cette situation de développement perpétuel constitue un espace d'expansion et de développement par excellence de l'alimentation de rue. Elle se développe et se densifie au rythme du développement de la ville.

1.2. Collecte des données

Pour mener cette étude dans la cité des antilopes (la ville de Daloa), l'on s'est appuyé sur des données primaires et secondaires issues d'une enquête de terrain émanant d'observation, de recensement, de relèvement de coordonnées géographiques par GPS, de questionnaires à l'endroit des vendeurs et des consommateurs d'aliments de rue de Daloa et d'entretien dans les administrations telles que l'Institut National d'Hygiène Publique (INHP) et la Mairie de Daloa.

Par ailleurs, un questionnaire a été adressé à 400 consommateurs issus de la population urbaine de Daloa à partir de la formule d'échantillonnage suivant :

$$n = \frac{Z^2(PQ)N}{[e^2(N - 1) + Z^2(PQ)]}$$

- n : taille de l'échantillon ;
- N : taille de la population mère ;
- Z : coefficient de marge (marge à partir du seuil de confiance) ;
- e : Marge d'erreur ;
- P : proportion de populations supposés avoir les caractères recherchés. Cette proportion variant entre 0,0 et 1 est une probabilité d'occurrence d'un évènement. Dans le cas où l'on ne disposera d'aucune valeur de cette proportion, celle-ci sera fixée à 50% (0,5) ;
- Q = 1-P.

Avant l'application de la formule, nous présumons que si $P = 0,50$ donc $Q = 0,50$ à un niveau de confiance de 95%, $Z = 1,96$ et la marge d'erreur est $e = 0,05$.

Suite au recensement de la population des vendeurs estimée à 3997 vendeurs, c'est 390 vendeurs dans la ville de Daloa qui ont été investigués dans le cadre de cette étude à partir de la formule d'échantillonnage ci-dessus. L'ensemble des populations investiguées est inégalement réparti du fait de l'inégale répartition des populations (consommateurs) et des vendeurs par quartier. Le tableau 1 présente la synthèse des enquêtés dans la ville de Daloa.

Tableau 1 : Synthèse de la répartition des enquêtés

Quartiers	Vendeurs enquêtés	Consommateurs enquêtés	Total d'individu enquêté
Abattoir 1	16	18	34
Aviation	27	8	35
Baoulé	9	5	14
Belleville	14	12	26
Commerce	38	3	41
Dalo-labia (Cissoko)	6	10	16
Dioulabougou	9	20	29
Evêché	4	2	6
Gbeuliville	6	6	12
Gbobelé	9	12	21
Gbokora	6	2	8
Huberson	24	17	41
Kennedy	17	23	40
Kirmann	6	1	7
Labia	8	8	16
Lobia 1	7	2	9
Lobia 2	22	21	43
Marais	11	23	34
Mossidougou	6	12	18
Orly	17	10	27
Orly extension (Camp militaire escadron, extension 1,2 et 3)	16	42	58
Piscine	2	3	5
Ségou	2	2	4
Soleil 1	10	11	21
Soleil 2	14	10	24
Sud A (Garage)	10	21	31
Sud B (Abattoir 2)	28	47	75
Sud C (Lycée Fadiga)	6	7	13
Sud D (Savonnerie)	12	15	27
Tazibouo	18	8	26
Tazibouo Ecole Française	3	7	10
Tazibouo Etat-Major	3	6	9
Wolof	4	6	10
TOTAL	390	400	790

Source : Nos enquêtes 2019

C'est en effet 790 personnes investigués afin d'avoir un échantillon représentatif. Les résultats obtenus ont été traités et analysés par des tests de correspondance, de corrélation et de khi-deux de person. Par ailleurs, des calculs de risques relatifs ont été aussi effectués. Cependant, s'agissant des traitements des données statistiques et cartographiques, ils ont été respectivement effectués à travers les logiciels SPSS Statistics 20, Excel 2013, QGIS 2.18 et Arcgis. La prise de vue a été assurée à l'aide d'un téléphone portable de marque Infinix modèle X551.

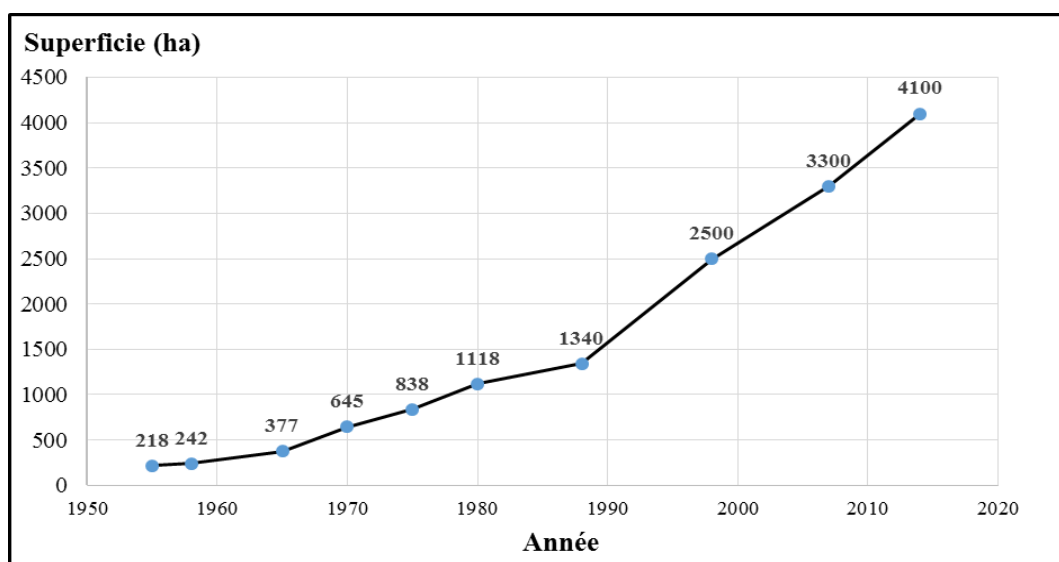
2. RESULTATS

2.1. Les logiques qui sous-tendent à l'essor du secteur de l'alimentation de rue à Daloa

2.1.1. Un espace urbain et une population urbaine en pleine croissance

Par sa superficie, Daloa domine le troisième district le plus peuplé de la Côte d'Ivoire respectivement après celui d'Abidjan et celui de Man. Elle réunit une des conditions de développement de l'alimentation de rue qu'est l'étalement urbain. Depuis plus de 50 ans, l'espace urbain de Daloa connaît une croissance spatiale exponentielle comme le présente la figure 1.

Figure 1 : L'évolution de l'espace urbain de Daloa



Sources : Atlas de Daloa, BNETD ; KOFFI, 2008, KAKOU 2016

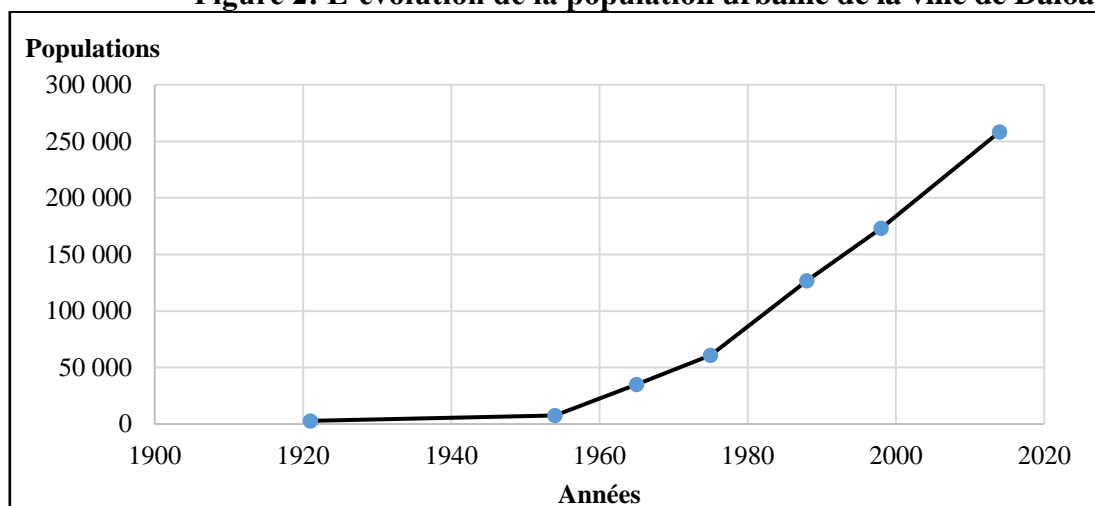
De 1955 à 2014, la ville a connu une croissance de très forte intensité, soit de 86%. D'une manière générale, en moins de 60 ans, elle a augmenté d'une superficie de 3882 ha, soit 38,82 km². De manière spécifique, de 1955 (218 ha) à 1965 (242ha), nous observons une croissance lente de la superficie de Daloa. Effectivement de 1955 à 1958, la superficie a augmenté seulement de 24 ha et de 135 ha de 1958 à 1965, soit une évolution de 6,53%. En 10 ans, soit de 1965 à 1975, la superficie de la ville de Daloa double pendant le miracle économique de la Côte d'Ivoire. En effet, de 377 ha, elle passe à 838 ha en 1975. Cela est sans oublier que la ville, dans cette période de 10 ans, connut un pic de 11,34% de croissance de 1965 à 1970. En seulement 5 ans, la superficie est passée de 377 ha à 645 ha, soit une hausse de 268 ha.

La période de crise économique des années 1980 se fit sentir aussi dans la croissance de ladite ville. De 1980 à 1988, elle connut le plus faible taux d'évolution avec 2,89%. Dans cette période de 8 ans, la ville ne connut seulement qu'un ajout de 122 ha. Puis, les années des Programme d'Ajustement Structurel ont apporté elles aussi leurs parts dans le processus de croissance de

cette ville. Effectivement de 1988 à 1998, elle rehausse à un taux de 6,43%, soit un ajout d'environ 1200 ha en 10 ans. Pour finir, la croissance s'est stabilisée à 3% depuis les années 2000. En effet en moins de 10 ans, entre 1998 et 2007, on assiste à une progression de 800 ha et une de 700 ha entre 2007 et 2014.

La population urbaine est le facteur de cette croissance spatiale. Elle est sans cesse croissante et très rapide. Elle passe de seulement 2 811 habitants en 1921 à plus de 250 000 en 2014. Cette accélération de sa population, favorisant son expansion spatiale du fait d'une dominance des constructions horizontales, lui a valu le titre de troisième grande agglomération du pays depuis 1965. La figure 2 l'illustre clairement.

Figure 2: L'évolution de la population urbaine de la ville de Daloa



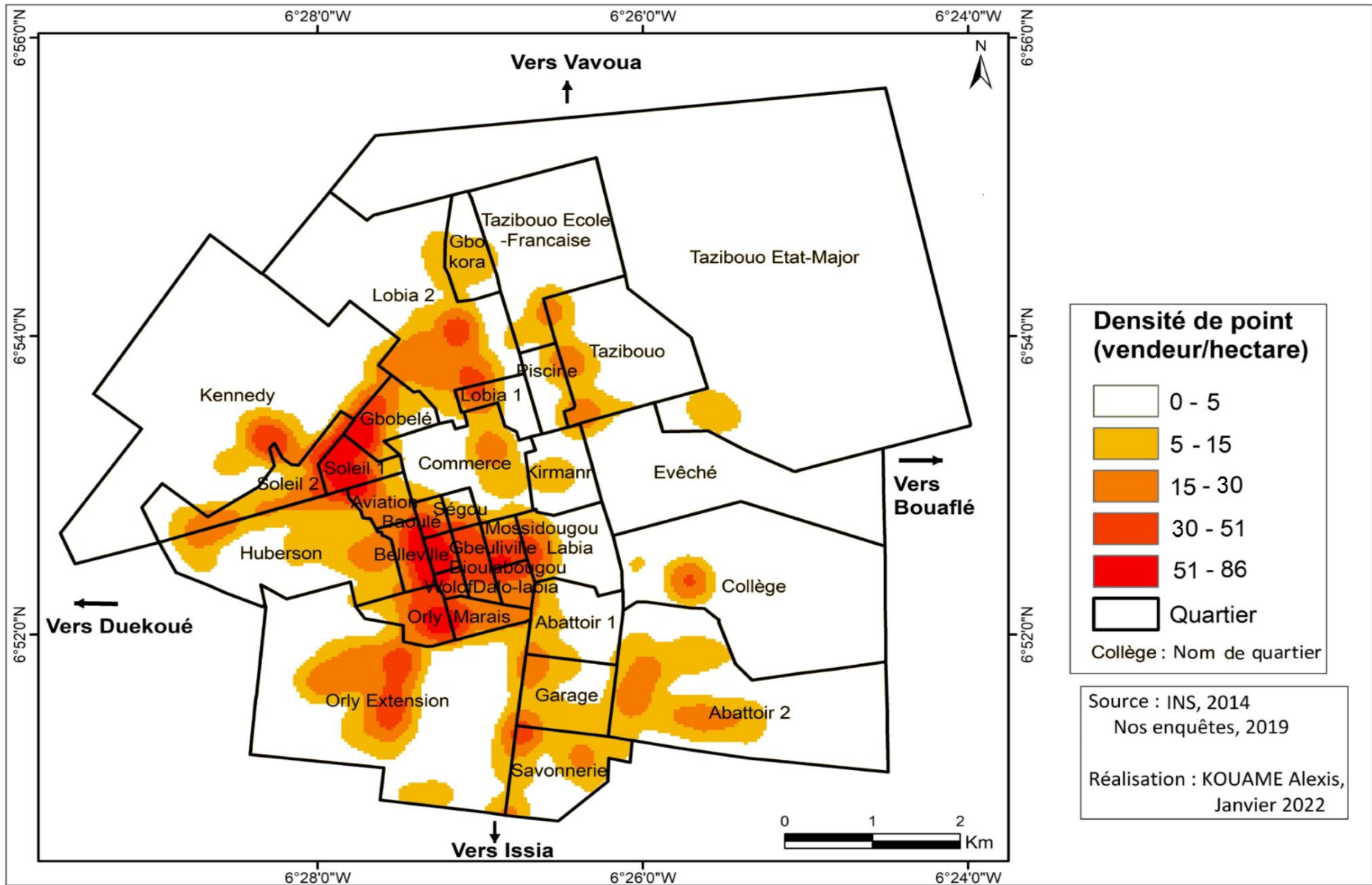
Sources : KOFFI, 2008 ; RGPH 2014

A partir de cette figure, le constat est que la population de la cité des antilopes évolue au fil des années à l'instar de son étalement. Son évolution connut un pic entre 1954 et 1965 avec 15% de taux d'accroissement. Sa population passa dans cette période de 7 487 à 35 000 habitants avant sa chute d'environ 10 % en 1975 au tout premier recensement du pays. Mais, elle continue son essor en passant de 35 000 à 60 800 habitants. Cela est dû à l'essor économique du pays. Puis, de 1975 à 1988, sa population traversa la centaine. On l'estime de 60 800 habitants à 126 698, soit un taux de croissance de 5,81 %. Cette forte croissance est la résultante que la ville de Daloa soit la capitale de la deuxième boucle du cacao de la Côte d'Ivoire. Cette posture économique fit d'elle le lieu de migration par excellence dans un pays en pleine crise économique. Selon la figure 2, la population de Daloa connaît toujours un essor, mais avec un taux de croissance modéré du fait des conditions socio-économiques de plus en plus difficiles. Néanmoins, le taux de croissance de la ville (2,73%) demeure toujours élevé à celui du pays en général (2,6%) lors du recensement général de la population et de l'habitat effectué en 2014. La conjugaison de cette forte croissance de la population induisant une forte croissance spatiale de la ville augmente l'éloignement des lieux de travail des ménages. Cette situation constitue un eldorado pour l'alimentation de rue.

2.1.2. Une forte population de vendeurs à laquelle dépend de nombreux consommateurs

L'alimentation de rue connaît un essor du fait qu'elle accueille toutes les couches sociales des analphabètes aux plus intellectuelles, les sans-emplois comme les travailleurs en quête d'autres sources de revenu. La ville de Daloa compte plus de 3997 vendeurs d'aliment de rue dont 62% exerce pendant le jour, 32% pendant la nuit et 6% pendant les deux périodes. Cette population

de vendeurs est inégalement répartie dans l'espace urbain de la ville de Daloa. On y trouve plus de 392 au quartier Commerce tandis qu'elle est moins de 25 dans les quartiers comme Ségou et Piscine. Cette population est composée de 94% de vendeurs fixes et 6% de vendeurs ambulants dominés à 90% par les femmes. Ces derniers s'installent en fonction du dynamisme des populations dans un espace. La carte 2 met en exergue la répartition des densités des vendeurs d'aliments de rue à Daloa.



La densité des vendeurs d'aliments de rue est de 0 à 86 vendeurs fixes d'aliments de rue par hectare. Les espaces de fortes densifications sont localisés dans le Centre-Ouest, le Nord, le Centre et le Sud de la ville. A contrario, les plus faibles densités sont localisées à l'Est, au Nord-Ouest et dans les périphéries de la ville de Daloa. Dans les périphéries, les activités et la population sont moins importantes. A cet effet, les vendeurs sont aussi moins importants.

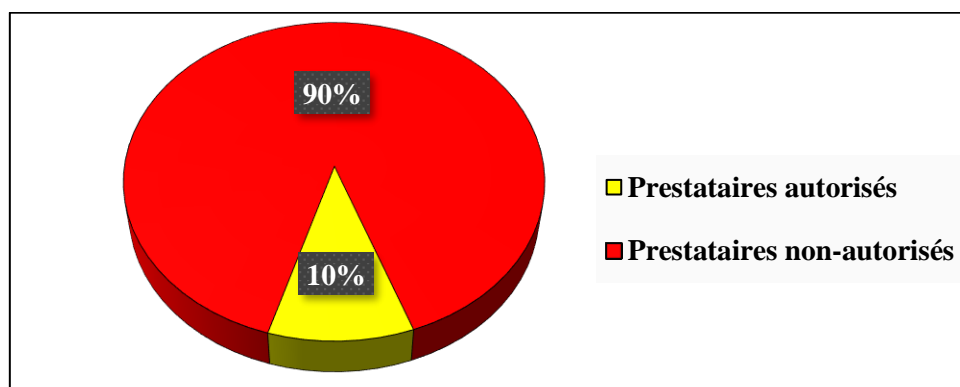
Par ailleurs, les quartiers ou les zones, ayant une forte densité de vendeurs fixes d'aliment de rue tant dans la nuit que dans la journée, restent des espaces où l'on trouve également une forte densité de la population urbaine. Ce sont les quartiers Belleville, Mossidougou, Orly et Marais, Soleil 1 et Gbobelé, Mossidougou et Baoulé ont une densité de 51 à 86 vendeurs fixes d'aliments de rue par hectare. Ces espaces sont reliés entre eux par des territoires ayant une densité de vendeurs de 15 à 51 vendeurs fixes par hectare. Ils sont toujours localisés dans le centre-ouest de la ville où l'on trouve les quartiers évolutifs et précaires. Dans l'ensemble, les quartiers périphériques particulièrement, les quartiers d'habitat résidentiel de Haut standing situés au Nord-Est et à l'Est de la ville présentent une faible densité de 0 à 5 vendeurs fixes d'aliments de rue à l'hectare. Certains quartiers périphériques tels qu'Abattoir 2, Savonnerie Orly-Extension ont développé un pôle de densification qui est inégalement répartie. Cependant, la fonction commerciale de certains espaces et quartiers (le lieu ou la proximité des marchés, des commerces, des établissements socio-éducatifs, des maquis et bars) en font des zones de densification des vendeurs d'aliments de rue qui y trouvent un grand marché de consommation.

2.2. Diagnostic de l'encadrement du secteur de l'alimentation de rue

2.2.1. Une forte population de vendeurs exerçant sans une autorisation municipale

À Daloa, la faible instruction est un des nombreux facteurs d'épanouissement de l'alimentation de rue. Autrement dit, l'alimentation de rue à Daloa se nourrit en grande partie par des vendeurs illettrés. En effet, 37,4 % d'entre eux ne savent ni lire et écrire. Par contre, 32,6% ont le niveau primaire, 25,5 % le niveau secondaire et 4,5% le niveau supérieur. On remarque que plus le niveau augmente et plus le nombre de vendeur diminue à Daloa. Ne sachant ni lire et ni écrire pour certains, et n'ayant aucun diplôme pour plus de 60% d'entre eux, les vendeurs d'alimentation de rue exerce cette activité parce qu'elle est facile à exercer tout en ne nécessitant aucune formation particulière. Ces vendeurs ignorent, pour la majorité d'entre eux, la voie légale pour l'exercice de cette activité. C'est celle d'une autorisation à la mairie. L'état des lieux de l'acquisition d'une permission de travail de la part de la mairie au sein de la population des vendeurs est souligné dans la figure 3.

Figure 3 : Les vendeurs autorisés par la Mairie à Daloa



Source : Nos enquêtes, Juillet 2019

De par cette figure, une majorité de 90% de vendeurs exerce sans autorisation. Les vendeurs contournent la voie légale pour l'exercice de leur activité et surtout pour leur installation dans les espaces publics. Seule l'obtention d'une place propice pour l'activité, le matériel de travail et le savoir-faire traditionnel constitue le premier pas des vendeurs pour exercer cette activité. L'alimentation de rue dans la ville de Daloa est donc une activité informelle.

2.2.2. Les services d'hygiène de la Mairie et de l'INHP de Daloa : des instruments d'encadrement au très faible effectif de Daloa

Le service d'hygiène de la mairie de Daloa est confronté à de nombreuses difficultés qui freinent l'exécution de ses tâches. Il s'agit de prime abord d'une difficulté législative. En effet, il n'existe aucun arrêté municipal sur les activités de ladite structure. La présence d'un arrêté permettra aux agents de ce service de se sentir protégés vis-à-vis de la loi pendant les exécutions de leurs missions. Ensuite, au titre des besoins matériels, le service est en manque d'équipement de travail tel que des blouses blanches, des combinaisons bleues, des bottes, des gants, et des véhicules (motos, tricycles, voitures) pour leurs déplacements, pour le transport de leurs différentes saisies au cours des visites répressives et pour la distribution des convocations. À ce niveau, seule leur collaboration avec le service d'hygiène de l'antenne régionale de l'INHP de Daloa leur apporte une aide au niveau du déplacement avec leur véhicule.

En outre, au niveau économique, le service ne dispose d'aucun budget alloué à leurs différentes tâches à défaut d'un arrêté qui les légitimerait. C'est dans cette optique qu'ils ne peuvent effectuer de nombreuses visites pour tenter d'éradiquer le phénomène évolutif de la pollution, de la salubrité et du manque d'assainissement de la ville. Par ailleurs, ce service souffre d'un problème d'effectif. Ce manque est semblable dans la majorité des services clés de la mairie tels que le service de recouvrement, la police municipale.

En effet, le Mercredi 24 Août 2016, la Mairie de Daloa, dans le cadre organique, a été contrainte de réduire son effectif pour des raisons économiques. Au total 174 agents émanant de plusieurs services ce sont vus licenciés. Ce licenciement est une situation factorielle du dysfonctionnement de certains services de la mairie. Au niveau du secteur de l'hygiène, de 8 agents pour la ville qui étaient déjà insuffisants vu la taille de Daloa, le service est passé à deux (02) agents sans outils de déplacement pour une ville de plus de 4000 hectares de superficie, soit plus de 40 km².

À l'instar de la structure d'hygiène de la mairie de Daloa qui compte deux agents pour une superficie de plus de 4100 ha, le service d'hygiène de l'antenne régionale de l'Institut Nationale de l'Hygiène Publique (INHP) de Daloa fait face au même problème. Au nombre de trois (03) techniciens, ils sont en charge de toute la région du Haut Sassandra dont Daloa est le chef-lieu. Cet effectif ne peut leur permettre d'effectuer des travaux méticuleux sur la question de l'hygiène dans ladite région. De ce fait, leurs objectifs sont portés vers les espaces hôteliers, les grands espaces gastronomiques et les commerçants d'aliments dans les établissements scolaires où il est exigé à ces commerçants un bilan de santé afin d'éviter des maladies de l'Hépatite, de la fièvre typhoïde et de la méningite pour lesquels ils leur sont demandés des vaccinations.

Ce faible effectif du personnel des services en charge de l'hygiène entraîne un faible suivi ou une absence de suivi en général des vendeurs d'aliments de rue de la ville de Daloa. Seulement 3% des vendeurs investigués ont une fois été sensibilisés et visités par les agents de l'hygiène publique de la mairie ou de l'INHP de la ville de Daloa. Ainsi, 97% des vendeurs commercialisent avec leurs propres connaissances et appréhensions de l'hygiène. Cela constitue

un problème sanitaire tant pour la ville, pour les consommateurs que pour les vendeurs eux-mêmes.

2.3. Incidences du déficit d'encadrement dudit secteur et des recommandations pour son amélioration

2.3.1. Des vendeurs majoritairement installées dans les sillons des grands dépôts sauvages d'ordures ménagères

Faute d'encadrement des vendeurs et de moyens de répressions pour les services d'hygiène de la ville, le commerce d'aliments de rue présente des aliments à la population de la ville de Daloa dans un environnement à risque sans être inquiété. L'installation à proximité des routes pour être à la portée de la population ainsi que l'absence de site approprié emmènent certains vendeurs à s'installer dans un environ malsain en soumettant les aliments vendus à la contamination. En effet, ces derniers ignorent ou ne connaissent pas du tout les règles de Bonnes Pratiques Alimentaires (BPA), de Bonne Pratique d'Hygiène (BPH) et en Bonne Pratique de Fabrication (BPF). L'on trouve certains vendeurs installés à proximité des caniveaux à ciel ouvert ou des grands dépôts sauvages d'ordures ménagères. C'est ce qu'atteste cette photo 1 qui met en exergue un vendeur d'aliment de rue à proximité d'un dépôt d'ordures ménagères.

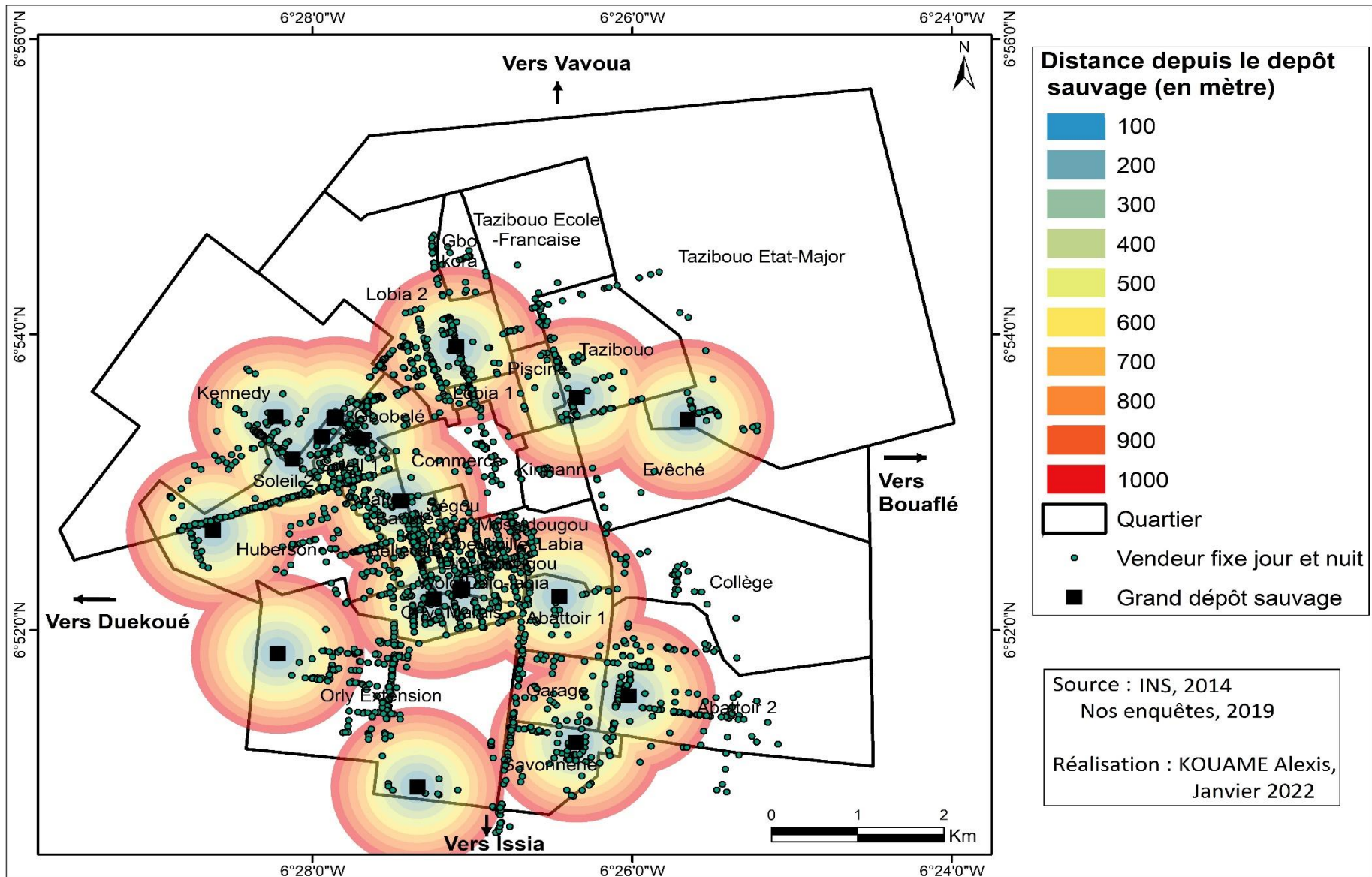
Photo 1 : Un vendeur installé à proximité d'un dépôt d'ordure ménager à Abattoir 2



Source : Nos enquêtes, Mars 2019

La qualité de l'environnement immédiat des sites de prestation d'aliment de rue et l'hygiène corporelle des vendeurs sont des déterminants pour l'hygiène de l'aliment vendu. Cette cohabitation inadéquate entre l'insalubrité (présentée ici par les ordures ménagères) et la nourriture vendue est foison. En absence de barque à ordures sur l'ensemble du territoire urbain de Daloa, ces grands dépôts sauvages sont alimentés par les populations environnantes entraînant un déterminant de risque de contamination des aliments vendus par les vecteurs comme les mouches. Le plan factoriel entre l'accès des mouches et les aliments vendus est une cause de maladie chez les consommateurs car le rapport de correspondance multiple de l'accès des mouches aux aliments vendus et la survenue de maladie chez le consommateur est significatif avec un $p=0,002$ et un khi-deux ayant une valeur de 98%. Et, les vendeurs d'aliments de rue ne sont pas toujours loin de ces immondes d'ordures ménagères. Cette proximité est néfaste pour les aliments vendus. L'étude révèle que 98% des vendeurs installés à proximité

des ordures ménagères sont malades d'infection respiratoire, de Fièvre typhoïde et de la toux. Le risque relatif à la contraction de ces maladies est de 1,01 fois chez ces derniers.



La carte 2 pose par ailleurs la problématique de la proximité des vendeurs fixes d'aliments de rue des grands dépôts sauvages d'ordures ménagères à Daloa. Présentant une proximité dans un rayon d'un (01) kilomètre, ladite carte montre qu'un grand nombre de site de vendeurs d'aliments de rue se trouve dans un rayon d'un kilomètre des grands dépôts sauvages d'ordures ménagères. En effet, 87,24% des vendeurs sont localisés dans un rayon de moins d'un (01) kilomètre de ces grands dépôts et 25% des vendeurs à Daloa sont situés à moins de 300 m d'un dépôt sauvage d'ordure. Ainsi, seuls 12,76% de site de vendeurs fixes d'aliments de rue sont localisés au-delà d'un kilomètre d'un grand dépôt sauvage. Le danger que les aliments vendus soient contaminés par des germes pathogènes à travers les vecteurs que sont le vent et les insectes (mouches) sont une évidence. Cette proximité constitue donc un facteur de risque de contamination des aliments vendus.

2.3.2. Les recommandations pour un encadrement du secteur de l'alimentation de rue

La croissance urbaine est une réalité en Côte d'Ivoire. Le pays est ville car 52% de sa population est urbaine (INS, 2021). Dans les villes, les ménages sont ainsi de plus en plus éloignés des lieux de travail. L'alimentation de rue se présente comme une nécessité absolue pour l'alimentation des populations urbaines qui s'adonnent quotidiennement à la consommation des aliments de rue. Ainsi, des recommandations pour améliorer le suivi et l'encadrement réel de ce secteur dans la ville de Daloa sont :

- d'intensifier sur l'information, l'éducation et la sensibilisation des vendeurs aux méthodes de manipulations, de transport, de préparation et de conservation des aliments ;
- d'améliorer l'effectif des services d'hygiènes de la Mairie et de l'INHP de Daloa afin d'être représentatifs sur le terrain et les équiper pour un meilleur recouvrement de l'espace urbain et des vendeurs d'aliment de rue très nombreux ;
- Doter le service d'hygiène de la Mairie d'un décret et d'un budget de fonctionnement ;
- Effectuer des actions coordonnées entre les services d'hygiène et les agents de recouvrement des taxes de la Mairie pour de meilleurs renseignements sur l'état de la qualité environnementale des sites des vendeurs ;
- Effectuer des campagnes de sensibilisation des vendeurs et des consommateurs sur les dangers liés à l'insalubrité, à l'absence d'hygiène et à l'insécurité sanitaire dans l'alimentation de rue. Ces campagnes peuvent être de proximité ou à partir des médias municipaux et nationaux ;
- Créer un système de taxation dont les gains serviront à financer les actions d'amélioration du secteur. Ces systèmes peuvent être des délivrances annuelles de certificat payant pour l'exercice de cette activité dont les prix varieront en fonction de l'aliment qui sera vendu, et aussi d'une délivrance payante de certificat de salubrité semestrielle ou annuelle de chaque vendeur d'aliments de rue en fonction de l'aliment vendu. Ces actions seront aussi le départ d'une base de données et de la maîtrise du secteur de l'alimentation de rue à travers l'octroi d'une carte professionnelle de ce secteur d'activité ;
- Créer un groupement de vendeur dans un espace qui constituera un projet pilote pour la sensibilisation, l'éducation et l'information sur les techniques d'hygiènes et de sécurité sanitaire des aliments vendus avant de l'étendre à toute la population des vendeurs de Daloa à partir des directives de l'Organisation Mondiale de la Santé (2007) telles que :

- Prendre l'habitude de la propreté comme l'éloignement du lieu de vente qui doit être loin de poubelles, de toilettes, d'égouts à ciel ouvert et d'animaux. Il s'agit de protéger les aliments de la poussière, des insectes, de la saleté et du rayonnement solaire direct ;
- Organiser des contrôles et des inspections inopinées doublées d'analyse de laboratoire chez les vendeurs (C. AGLI et *al.*, 2007, p.82).
- Limiter autant que possible les dangers en gardant par exemple les aliments cuits très chauds jusqu'à ce qu'ils soient servis ;
- Empêcher le développement des micro-organismes dans les aliments en ne laissant pas, par exemple, des aliments cuits à température ambiante plus de deux heures et séparer les aliments crus des aliments cuits ;
- Utiliser de l'eau et des produits sûrs est d'une nécessité plus qu'importante pour le bien.

3. DISCUSSION

La forte urbanisation est une autre identité des pays du sud tels que la Côte d'Ivoire entraînant dans son escarcelle plusieurs réalités socio-économiques. Elle bouleverse le mode de vie des populations. En milieu urbain, il est difficile de s'en passer de l'alimentation dans les rues qui se nourrit de l'étalement de la ville mais aussi de la pauvreté des populations. En ville, si l'alimentation de rue se développe tant comme à Daloa avec plus de 3997 vendeurs, selon C. CANET (1991, p.1) c'est parce qu'elle vient répondre au manque de système efficace de restauration collective comme les cantines sur les lieux de travail. Dans cette étude, il faut souligner que 62% des consommateurs consomment régulièrement et quotidiennement de la nourriture de rue dont 53% prennent au moins un repas par jour et 35% deux repas par jour. C'est pour cela, C. SECKE (2007, p.5) souligne que l'essor de l'alimentation de rue dans les grandes villes comme Daloa répond à des facteurs de satisfactions des besoins alimentaires des populations mais aussi de la création de revenus des vendeurs.

Si l'alimentation n'a pas de véritable suivi, c'est du fait qu'elle est encore une activité informelle. Les vendeurs exercent sans autorisation. Cependant, les mairies s'y intéressent en général pour les revenus issus des taxes qu'elle leur apporte. Autrement dit, par ces actes, elles sont donc informées de l'existence d'une telle activité. Elles trouvent les moyens pour le recouvrement des taxes mais pas pour une organisation et un encadrement qui pourraient contraindre les vendeurs à s'organiser et en faire une activité formelle. Selon J-B. STECK (2006, p.73), l'informelle est un marqueur spécifique des villes du sud. Pour des activités comme l'alimentation de rue, leur installation dans la rue est d'ordre entrepreneurial pour des vendeurs qui sont en général moins instruits et dominés à 90% par les femmes. La formalisation de l'alimentation de rue serait bénéfique pour la santé des consommateurs.

Cependant, pour C. CANET (1997, p.5), la proximité de la voirie favorise aussi la proximité de l'alimentation de rue des voies d'évacuation des eaux usées des égouts. Cette proximité donc pourrait constituer à cet effet un facteur de risque de contamination des aliments vendus par ces acteurs. Pour C. AGLI et *al.* (2004, p. 62-63), le faible niveau d'alphabétisation des vendeurs, le manque de formation à la sécurité sanitaire des aliments ainsi que le faible intérêt des autorités à cette activité constituent un frein au respect de l'hygiène dans la prestation d'aliment de rue dans les villes. Dans le secteur de l'alimentation de rue à Daloa, le constat semble tout à fait vérifiable. Le suivi et la formation des vendeurs à la sécurité sanitaire des aliments sont nécessaires pour garantir la santé de l'environnement et aussi de celle des consommateurs. Ces

formations, sensibilisations et suivis des vendeurs d'aliments de rue participeraient à l'amenuisement des risques d'intoxication alimentaire et autres risques sanitaires liés à l'alimentation de rue. S'agissant des vendeurs d'aliments de rues à Daloa, la réalité est loin d'être élogieuse. En effet, ils sont faiblement suivis par les agents de l'hygiène et de la salubrité de la mairie de Daloa et de l'INHP. Cette ignorance permet à certains sur ou à proximité des sites pernicieuses tels que les dépôts sauvages d'ordures ménagères, de canaux d'évacuation, etc. Selon B. FOUEME (2007, p. 335), la proximité d'un site d'alimentation de rue à un dépôt d'ordure est un véritable risque sanitaire. Elle constitue une source de contamination des aliments car les germes pathologiques sont transportés par le vent et par les mouches. Cette proximité constitue un risque tant pour les consommateurs d'aliments de rue que pour les vendeurs de cette activité. Pour A. KOUAME et al. (2020, p.35), la vente d'aliment de rue expose les vendeurs à de multiples risques telles que l'asthénie et la fièvre typhoïde. Elle favorise aussi la prolifération de mouches dans le site de prestation et l'encrage d'odeurs nauséabondes provenant des ordures ménagères. Cette situation ou proximité factorielle à un revers économique nécessaire pour le vendeur. Elle facilite la gestion des déchets car elle évite aux vendeurs de dépenser une quelconque somme à une tierce personne pour la collecte de ces ordures.

Par ailleurs, les recommandations faites à travers cette étude permettraient d'aider un pays où l'on est informé régulièrement des intoxications alimentaires coûtant parfois la vie aux populations. Mieux, elles seraient aussi d'un apport économique pour les recettes de la mairie et même de l'INHP. Les populations gagneraient de même à être regardant des aliments qu'elles consomment dans la rue ou dans les sites où elles en consomment pour leur propre santé. Selon l'AFSSA (2002, p.5), s'il est impossible pour l'homme de choisir ces ancêtres, il a le libre arbitre de choisir son alimentation et organiser son mode de vie.

CONCLUSION

L'alimentation de rue dans la ville de Daloa manque d'encadrement. Cette situation constitue un obstacle à sa formalisation qui pourrait être plus que bénéfique tant pour les consommateurs. Cette situation informelle est un lien factoriel de certains déterminants de risques sanitaires observés dans ce secteur. Ces risques font de l'alimentation de rue une activité pernicieuse malgré ses bienfaits pour la population urbaine de Daloa. La nécessité d'un encadrement serait un atout pour cette activité indispensable à l'urbanisation dans les villes du Sud. Mais avant, il est important d'accorder de l'importance aux services d'hygiène de la Mairie et de l'INHP de Daloa pour une efficacité dans l'organisation et la surveillance de cette activité vitale car soigner notre alimentation, c'est aussi se protéger contre plusieurs maladies d'origine alimentaire.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AFSSA, 2002, La santé vient en mangeant, Guide alimentaire, INPES, p6.

AGLI Charles, SODJINOUE Epiphane et SINGBO Alphonse 2004, *Diagnostic socio-économique du secteur de l'alimentation de rue à Cotonou*, Projet TCP/ BEN/ 2904 (A), Cotonou, 90p.

AKINDES Francis, 1991, « Restauration populaire et sécurité alimentaire à Abidjan », in Cahier des Sciences sociales, pp.169-179.

BERGADAA Michelle et URIEN Bertrand, 2006, « *Le risque alimentaire perçu comme risque vital de consommation : émergence, adaptation et gestions* », in Revue française, vol.32, n°162, pp 127-144.

CANET Collette, 1997, « l'alimentation de rue en Afrique », in Aliments dans les villes, Vol. 2, FAO, p.1-7.

DRABO Karim, PARE TOE Léa, SAVADOGO (L.G.D), Z. Tarnagda, A.N. Zeba, I. Zongo, J. Rouamba, A. Toe, D. Ouédraogo & J.B. Ouédraogo, 2008, *Caractéristiques de l'alimentation de rue dans la ville de Bobo-Dioulasso*, in « Santé Publique », Manuscrit n° 3267, Burkina Faso, pp. 36-40.

KOUAME Yao Alexis, KONAN Aya Suzanne, KOUASSI Konan et KOFFI Guy Roger Yoboué, 2020, Revue, espace, Territoire et société, 3(5), 25-40.

OFOUEME Yolande Berton, 2007, *La restauration « populaire » dans la conurbation Cotonou/Porto Novo/Abomey-Calavy (Benin)* in « Revue du CAMES – Nouvelle Série B, Vol. 009 N°2-2007 (2^{ème} semestre), pp. 323-237

OMS, 2007, Cinq clefs pour des aliments plus sûrs, OMS, Genève, 30p.

SECKE Christian, 2007, *Contribution à l'étude de la qualité bactériologique des aliments vendus sur la voie publique de Dakar*, EISMV de Dakar, Sénégal, 90p.

STECK Jean-Fabien, 2006, *La rue africaine, territoire de l'informel*, in Flux n°66/67 - pp.73-86

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

1- Contexte, Justification et Objectifs du journal

Le développement des territoires ruraux est une préoccupation prise en compte par de nombreux organismes internationaux que nationaux à travers les projets et programmes de développement. En Afrique, le défi du développement est indissociable du devenir des espaces ruraux. Les territoires ruraux sont caractérisés par d'importantes activités rurales qui influencent sur la dynamique du monde rural et la restructuration des espaces ruraux.

En effet, de profondes mutations s'observent de plus en plus au sein du monde rural à travers les activités agricoles et extra agricoles. Des innovations s'insèrent dans les habitudes traditionnelles des ruraux. Cela affecte sans doute le système de production des biens et services et les relations entre les villes et campagnes.

Ainsi, dans ce contexte de mutation sociétale, de nouvelles formes d'organisation spatiale s'opèrent. Ces nouvelles formes dénotent en partie par les différents modes de faire-valoir. Aussi, plusieurs composantes environnementales sont-elles impactées et nécessitent donc une attention particulière qui interpelle aussi bien les dirigeants politiques, les organismes non étatiques et les populations locales pour une gestion durable des espaces ruraux.

Par ailleurs, le contexte de la décentralisation, le développement à la base implique toutes les couches sociales afin d'amorcer réellement le développement. Ainsi, la femme rurale, à travers le rôle qu'elle joue dans le système de production de biens et services, mérite une attention particulière sur le plan formation, information et place dans la société en pleine mutation.

Enfin, en analysant le contexte socioculturel et l'évolution de la croissance démographique que connaissent les campagnes, les questions d'assainissement en milieu rural doivent de plus en plus faire l'objet des préoccupations majeures à tous les niveaux de prises de décision afin de garantir à tous un cadre de vie sain et réduire l'extrême pauvreté en milieu rural.

Le premier numéro du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) du Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole (LaGREA) s'inscrit dans la logique de parcourir de façon profonde tous les aspects liés au monde rural. A ce titre, les axes thématiques prioritaires ci-après seront explorés.

Axe 1 : Dynamique des espaces ruraux et Aménagement de l'espace rural

- ✓ Mutations spatiales et dynamique des espaces ruraux ;
- ✓ Gestion du foncier rural et environnementale ;
- ✓ Climat, aménagements hydroagricoles ;
- ✓ SIG et gestion des territoires ruraux ;
- ✓ Gouvernance et planification des espaces ruraux.

Axe 2 : Economie rurale

- ✓ Activités agricoles et sécurité alimentaire ;
- ✓ Ecotourisme ;
- ✓ Artisanat rural ;
- ✓ Territoires, mobilité et cultures.

Axe 3 : Genre et développement rural

- ✓ Femmes et activités rurales ;
- ✓ Développement local ;
- ✓ Echanges transfrontaliers dans les espaces ruraux ;

- ✓ Hygiène et assainissement en milieu rural.

2. Instructions aux auteurs

2.1. Politique éditoriale

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) publie des contributions originales en français ou en anglais dans tous les domaines de la science sociale.

Les contributions publiées par le journal représentent l'opinion des auteurs et non celle du comité de rédaction. Tous les auteurs sont considérés comme responsables de la totalité du contenu de leurs contributions.

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) est semestrielle. Il apparaît deux fois par an, tous les six mois (juin et décembre).

2.2. Soumission et forme des manuscrits

Le manuscrit à soumettre au journal doit être original et n'ayant jamais été fait objet de publication au paravent. Le manuscrit doit comporter les adresses postales et électroniques et le numéro de téléphone de l'auteur à qui doivent être adressées les correspondances. Ce manuscrit soumis au journal doit impérativement respecter les exigences du journal.

La période de soumission des manuscrits est de : 10 février au 10 mars 2024.

Retour d'évaluation : 20 octobre 2024.

Date de publication : 15 décembre 2024.

Les manuscrits sont envoyés sur le mail du journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) à l'adresse: journalgrad35@gmail.com avec copie à Monsieur Moussa GIBIGAYE <moussa_gibigaye@yahoo.fr>.

2.2.1. Langue de publication

J_GRAD publie des articles en français ou en anglais. Toutefois, le titre, le résumé et les mots clés doivent être donnés dans deux langues (anglais et français).

2.2.2. Page de titre

La première page doit comporter le titre de l'article, les noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète. Elle devra comporter également un titre courant ne dépassant pas une soixantaine de caractères ainsi que l'adresse postale de l'auteur, à qui les correspondances doivent être adressées.

- Le titre de l'article est en corps 14, majuscule et centré avec un espace de 12 pts après le titre (format > paragraphe > espace après : 12 pts).
- Les noms et prénoms des auteurs doivent apparaître en corps 12, majuscule et centré et en italique.
- Les coordonnées des auteurs (appartenance, adresse professionnelle et électronique) sont en corps 10 italique et alignés à gauche.

2.2.3. Résumé

Le résumé comporte de 250 à 300 mots et est présenté en Français et en Anglais. Il ne contient ni référence, ni tableau, ni figure et doit être lisible. Il doit obligatoirement être structuré en cinq parties ayant respectivement pour titres : « Description du sujet », « Objectifs », « Méthode », « Résultats » et « Conclusions ». Le résumé est accompagné d'au plus 05 mots-clés. Le résumé et les mots-clés sont composés en corps 9, en italique, en minuscule et justifiés.

2.2.4. Introduction

L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été réalisée. Elle doit permettre au lecteur de juger de l'étude et d'évaluer les résultats acquis.

2.2.5. Corps du sujet

Le corps du texte est structuré suivant le modèle IMReD. Chacune des parties joue un rôle précis. Elles représentent les étapes de la présentation.

2.2.5.1 Introduction

L'introduction doit indiquer le sujet et se référer à la littérature publiée. Elle doit présenter une question de recherche.

L'objectif de cette partie est de mettre en avant l'intérêt du travail qui est décrit dans l'article et de justifier le choix de la question de recherche et de la démarche scientifique.

2.2.5.2 Matériel et méthodes

Cette partie doit comprendre deux volets : présentation succincte du cadre de recherche et l'approche méthodologique adoptée.

2.2.5.3 Résultats

Les résultats sont présentés sous forme de figures, de tableaux et/ou de descriptions. Il n'y a pas d'interprétation des résultats dans cette partie. Il faut particulièrement veiller à ce qu'il n'y ait pas de redondance inutile entre le texte et les illustrations (tableaux ou figures) ou entre les illustrations elles-mêmes.

2.2.5.4 Discussion

La discussion met en rapport les résultats obtenus à ceux d'autres travaux de recherche. Dans cette partie, on peut rappeler l'originalité et l'intérêt de la recherche. A cet effet, il faut mettre en avant les conséquences pratiques qu'implique cette recherche. Il ne faut pas reprendre des éléments qui auraient leur place dans l'introduction.

2.2.6 Conclusion

Cette partie résume les principaux résultats et précise les questions qui attendent encore des réponses.

Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique.

L'ensemble du texte est en corps 12, minuscule, interligne simple, sans césure dans le texte, avec un alinéa de première ligne de 5 mm et justifié (Format > paragraphe > retrait > 1ère ligne > positif > 0,5 cm). Un espace de 6 pts est défini après chaque paragraphe (format > paragraphe > espace après : 6 pts). Les marges (haut, bas, gauche et droite) sont de 2,5 cm.

- Les titres (des parties) sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale
- La hiérarchie et le format des titres seront les suivants :

Titre de premier ordre : (1) MAJUSCULE GRAS justifié à gauche

Titre de 2ème ordre : (1-1) Minuscule gras justifié à gauche

Titre de 3ème ordre : (1-1-1) Minuscule gras italique justifié à gauche

Titre de 4ème ordre : (1-1-1-1) Minuscule maigre ou puces.

2.2.7. Rédaction du texte

La rédaction doit être faite dans un style simple et concis, avec des phrases courtes, en évitant les répétitions.

2.2.8. Remerciements

Les remerciements au personnel d'assistance ou à des supports financiers devront être adressés en terme concis.

2.2.9. Références

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain, en diminuant la taille de police d'un point. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'Auteur, année de publication, pages citées);

Exemples :

1-Selon C. Mathieu (1987, p. 139) aucune amélioration agricole ne peut être réalisée sans le plein accord des communautés locales et sans une base scientifique bien éprouvée ;

2-L'autre importance des activités non agricoles, c'est qu'elles permettent de sortir les paysans du cycle de dépendance dans laquelle enferment les aléas de la pluviométrie (M. Gueye, 2010, p. 21) ;

3-K. F. Yao *et al.*, (2018, p.127), estime que le conflit foncier intervient également dans les cas d'imprécision ou de violation des limites de la parcelle à mettre en valeur. Cette violation des limites de parcelles concédées engendre des empiètements et des installations d'autres migrants parfois à l'issue du donateur.

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

- Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, les pages (pp.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2ndeéd.). Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

2.2.10. Références bibliographiques

Article dans revue

GIBIGAYE Moussa, HOUINSOU Auguste, SABI YO BONI Azizou, HOUNSOUNOU Julio, ISSIFOU Abdoulaye et DOSSOU GUEDEGBE Odile, 2017, Lotissement et mutations de l'espace dans la commune de Kouandé. *Revue Scientifiques Les Cahiers du CBRST*, **12**, 237-253

Ouvrages, rapport

IGUE Oguniola John, 2019, *les activités du secteur informel au Bénin : des rentes d'opportunité à la compétitivité nationale*, Paris, France, Karthala, 252 p.

Articles en ligne

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

Chapitre d'ouvrage

OFOUEME-BERTON Yolande, 1993, Identification des comportements alimentaires des ménages congolais de Brazzaville : stratégies autour des plats, in Muchnik, José. (coord.). *Alimentation, techniques et innovations dans les régions tropicales*, 1993, Paris, L'harmattan, 167-174.

Thèse ou mémoire :

FANGNON Bernard, 2012, *Qualité des sols, systèmes de production agricole et impacts environnementaux et socioéconomiques dans le Département du Couffo au sud-ouest du Bénin*. Thèse de Doctorat en Géographie, EDP/FLASH/UAC, p.308

2.3. Frais d'inscription

Les frais de soumission sont fixés à 50.000 FCFA (cinquante mille Francs CFA).

Conformément à la recommandation du comité scientifique du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*), les soumissionnaires sont priés de bien vouloir s'acquitter de leur frais de publication dès la première soumission sur la plateforme de gestion des publications du Journal. Les articles ne seront envoyés aux évaluateurs qu'après paiement par les auteurs des frais d'instruction et de publication qui s'élèvent à cinquante mille francs (50.000 F CFA) par envoi RIA, MONEYGRAM ou par mobile money (**Préciser les noms et prénoms**) à **Monsieur SABI YO BONI Azizou** au numéro +229 97 53 40 77 (WhatsApp). Le reçu doit être scanné et envoyé à l'adresse suivante <journalgrad35@gmail.com> avec copie à **Monsieur Moussa GIBIGAYE** <moussa_gibigaye@yahoo.fr>.

2.4. Contacts

Pour tous autres renseignements, contacter l'une des personnes ci-après,

- Monsieur Moussa GIBIGAYE +229 95 32 19 53
- Monsieur FANGNON Bernard +229 97 09 93 59
- Monsieur SABI YO BONI Azizou +229 97 53 40 77